

AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête administrative et publique est ouverte, relative au plan de délimitation des zones de protection des eaux souterraines des captages communaux, propriété de la commune d'Henniez et des captages d'Alcalina, du Pra Tsérère, du Puits des Neuchâtelais et du Vernoset, propriété de la société Nestlé Waters (Suisse) SA,

COMMUNES D'HENNIEZ, VALBROYE ET VILLARZEL

Les pièces relatives à cette demande seront déposées du 18.05.2021 au 18.06.2021 aux Greffes municipaux des communes d'Henniez, Valbroye et Villarzel, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les personnes qui auraient des observations ou des oppositions à formuler sont invitées à les consigner et à les motiver sur la feuille d'enquête annexée au dossier.

La présente enquête publique est ouverte en application de l'art. 63 al. 6 de la Loi vaudoise sur la protection des eaux contre la pollution.

Lausanne, le **04 MAI 2021**

Direction générale de l'environnement
Direction des ressources et
du patrimoine naturels

FEUILLE OFFICIELLE

Avis officiel **gratuit** à insérer le 18.05.2021